



# RÉFLÉCHISSEZ AVANT DE PARTAGER



## VOS RENSEIGNEMENTS

N'oubliez pas que tout ce que vous partagez peut se retrouver à la disposition de personnes à qui les renseignements ne sont pas destinés.

Ne partagez pas de renseignements lorsque vous êtes en colère, heureux ou enthousiaste : commencez par reprendre vos esprits.

Sachez que si quelqu'un vous demande de partager quelque chose que vous préféreriez garder pour vous, vous avez le droit de dire non.



## LES RENSEIGNEMENTS D'AUTRUI

Avant de partager une photo ou une vidéo de quelqu'un, demandez toujours à la personne concernée si cela ne la dérange pas.

Si des renseignements donnent une mauvaise image de quelqu'un ou sont susceptibles de porter préjudice à quelqu'un s'ils sont diffusés, ne les partagez pas.



## RÉTABLIR LA SITUATION

Si vous ne voulez pas qu'un renseignement soit partagé, demandez aux personnes à qui vous l'avez envoyé de ne pas le diffuser; si la personne a déjà partagé le renseignement, demandez-lui de supprimer la publication.

**N'oubliez pas que vous n'êtes pas seul!** Vous pouvez toujours discuter avec une personne de confiance ou communiquer avec un service d'assistance téléphonique pour obtenir des conseils et de l'aide.

## PARTAGER EST UNE BONNE CHOSE.

Mais si vous partagez en ligne des renseignements privés, cela peut porter préjudice à autrui, ou à vous-même. N'oubliez donc pas de réfléchir avant de partager.



Pour plus de renseignements, rendez-vous sur :

**mediasmarts.ca**

**La page Facebook dédiée à la  
sécurité pour tous  
facebook.com/safety**

TÉLÉCHARGEZ LE GUIDE COMPLET RÉFLÉCHISSEZ AVANT DE PARTAGER À L'ADRESSE SUIVANTE :

<http://fb.me/thinkbeforeyoushare>  
<http://www.pensezcybersecurite.gc.ca>



**facebook**

© Facebook 2014